

**Conclusions de la VIII^{ème} Rencontre Interparlementaire entre la
Délégation du Parlement Européen pour les relations avec les pays du Maghreb et
la Délégation du Parlement Mauritanien**

Nouakchott, le 23 février 2012

La délégation du Parlement européen pour les relations avec les pays du Maghreb (délégation du PE) s'est rendue en Mauritanie du 20 au 23 février 2012 à l'occasion de la VIII^{ème} rencontre interparlementaire entre l'Union européenne et la Mauritanie. Durant son séjour, la délégation a tenu des réunions avec une délégation parlementaire mauritanienne, avec les Présidents des deux Chambres parlementaires et les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Justice. Elle a également eu l'honneur de rencontrer le Président de la République ainsi que le Premier Ministre. La délégation du PE remercie le Parlement mauritanien et les autorités pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qu'elle a reçu pendant son séjour.

Les Membres de la délégation du PE ont également rencontré des représentants de la majorité et des partis d'opposition, d'éminentes personnalités de la société civile, la presse, le bâtonnier. Ils ont également visité la prison de Nouakchott (Dar Naim), un centre d'enrôlement et, dans la ville de Rosso, un village de rapatriés, un poste de passage frontalier sur le fleuve Sénégal, le palais de justice et un centre d'accueil contre la violence faite aux femmes, certains d'entre eux financés par l'UE.

Pendant la rencontre interparlementaire, les Membres de deux délégations ont eu des échanges de vues sur la situation politique générale suite aux négociations sur le Dialogue Politique National, sur la réforme de la justice, sur les droits de l'homme et les libertés publiques, sur la participation des femmes et sur l'état des relations entre la Mauritanie et l'UE dans le cadre de la coopération au développement ainsi que sur la sécurité dans la région du Sahel.

Après les discussions, les deux délégations sont parvenues aux conclusions suivantes:

- Les conclusions des discussions entre les forces politiques de la majorité et certaines forces de l'opposition, dans le cadre du dialogue national, constitue une étape importante.
- Toutefois, pour poursuivre les réformes démocratiques et parvenir à un consensus démocratique, il est essentiel de s'assurer d'une plus large participation des partis d'opposition afin de répondre aux préoccupations de la classe politique et de la société civile.
- Compte tenu de la diversité culturelle et ethnique dans la société mauritanienne, toutes les pratiques discriminatoires et répressives dans la sphère politique, administrative et sociale, qui ont récemment été mises en évidence avec la tension provoquée par le processus d'«enrôlement», devrait être éliminées complètement, et une gouvernance inclusive et transparente devrait être adoptée en vue de gagner la



confiance de tous les segments de la société vis à vis du gouvernement et des Institutions.

- Le processus d'enrôlement est crucial pour renforcer la conscience citoyenne et pour permettre aux citoyens d'exercer leurs droits civils y inclus le droit au vote et le droit d'accès aux services publics, notamment à l'éducation publique. En vue de la prochaine échéance électorale (élections législatives et municipales), les autorités mauritaniennes devraient déployer tous les efforts possibles afin que ce processus puisse être achevé de manière impartiale, transparente et consensuelle, dans les plus brefs délais.
- Le manque d'une date précise pour la tenue des prochaines élections et le risque d'un report *sine die* sont susceptibles d'affaiblir la légitimité du Parlement. Pour éviter cette situation, il est urgent de mettre en place, dans les plus brefs délais, une CENI qui soit véritablement indépendante et permanente. Il est également essentiel que la date des prochaines élections soit fixée et que toutes les réformes législatives et les activités nécessaires pour leur mise en place, soient accélérées.
- Malgré l'existence de lois qui abolissent et criminalisent les pratiques esclavagistes, force est de constater que l'esclavage continue d'exister dans certaines parties de la société. Les autorités mauritaniennes devraient faire un plus grand effort et montrer une plus grande détermination dans l'application de la loi contre l'esclavage et ses séquelles, mettre à disposition tous les instruments, y compris par une grande campagne d'information au niveau national.
- La société civile mauritanienne devrait être soutenue et plus impliquée dans les procédures de consultations sur les politiques sociales et les questions d'intérêt national. Par ailleurs, sa capacité institutionnelle et financière, son accès aux media publiques ainsi que sa capacité d'ester en justice devraient être renforcés.
- Comme prévu dans les conclusions du Dialogue Inclusif National, la Mauritanie nécessite une réforme urgente du système judiciaire. Cette réforme doit garantir l'indépendance de la magistrature contre l'ingérence politique, consolider le système judiciaire, améliorer la capacité des acteurs judiciaires et assurer un accès réel à la justice pour tous les citoyens.
- Les conditions de détention doivent être améliorées; les cas d'impunité, les arrestations arbitraires et les détentions prolongées avant le procès doivent cesser. La torture et les mauvais traitements doivent être éradiqués.
- Suite à la récente crise en Libye et au Mali, la situation sécuritaire dans la région du Sahel se détériore et pose un énorme défi pour la sécurité et le développement de la région. Afin de lutter efficacement contre les problèmes de sécurité multiples et interdépendants dans la région, il est nécessaire d'avoir une coopération régionale et internationale avec une stratégie multidimensionnelle, de traiter tous les aspects sécuritaires, sociaux et économiques. La Mauritanie est un partenaire actif dans la coopération régionale et le premier pays de la région qui adopte une telle stratégie multidimensionnelle de lutte contre le terrorisme. Dans le cadre de sa Stratégie pour la Sécurité et le Développement dans le Sahel, l'UE contribuera aux efforts de la Mauritanie et des autres pays de la région.



- L'Accord de Partenariat dans le secteur de la pêche constitue un pilier important du partenariat UE-Mauritanie; les négociations devraient être finalisées dans les meilleurs délais dans l'intérêt des deux parties, en tenant compte de la reconstitution des ressources halieutiques et la préservation du milieu marin.
- En ce qui concerne le Programme du 10^{ème} Fonds de Développement Européen (FED), l'instabilité politique ainsi que le faible niveau d'appropriation et la faible capacité d'absorption des autorités mauritaniennes affecte la mise en œuvre et la formulation des projets de coopération de ce programme. Les autorités mauritaniennes devraient s'efforcer d'accélérer les engagements des fonds restants du FED avec un accent particulier sur l'amélioration de la gouvernance et la gestion des finances publiques.
- Tenant compte de l'approche des élections et des changements dans l'Assemblée Nationale mauritanienne envisagés par les conclusions du Dialogue National Inclusif, la nécessité de renforcer l'Assemblée devient plus pressante. Les préparatifs pour le projet d'appui parlementaire, avec des fonds déjà réservés, devraient être achevés dès que possible et à la fois la Commission européenne et les autorités mauritaniennes devraient accélérer les procédures.
- En complément du soutien parlementaire financé par le FED et de la coopération politique interparlementaire, le Bureau du Parlement Européen pour la Promotion de la Démocratie Parlementaire (OPPD) devrait poursuivre sa coopération avec l'Assemblée nationale.

La mission de la Délégation du Parlement européen pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb Arabe est la deuxième en République Islamique de Mauritanie depuis la reprise de la coopération de l'Union Européenne avec la Mauritanie, la dernière rencontre interparlementaire ayant eu lieu à Bruxelles en juin 2011. Sous la présidence de M. Pier-Antonio PANZERI (S&D, Italie), la délégation comptait 3 membres: M. Cristian Dan PREDA (PPE, Roumanie), Mme. Ines AYALA SENDER (S&D, Espagne) et Mme. Malika BENARAB-ATTOU (Verts/ALE, France).

La délégation parlementaire mauritanienne comprend M. El Arby OULD SIDI ALI OULD JIDEIN (UPR), M. Mohamed Mokhtar OULD ZAMEL (UPR), Mme Mariem MINT BILAL (RFD), M. BA Aliou Ibra (Député indépendant Opposition).

A la rencontre finale ont participé aussi M. Mohamed Mokhtar OULD ZAMEL (UPR), Président, M. Abderrahmane OULD MINI (RFD), M. Mohamed El Moustafa OULD BEDREDINE (UFP), M. Sidi Mohamed OULD MOHAMED VAL (PRDR), Mme Elezze MINT HEMMAM (ADIL), M. Bedahy OULD SALEM (APP), M. Sid Ahmed OULD AHMED (UPR).

M. Pier Antonio PANZERI
Président de la Délégation du PE



M. Mohamed Mokhtar OULD ZAMEL
Président de la Délégation mauritanienne

